

Paris fait appel aux Parisiens pour protéger et développer sa biodiversité !

La biodiversité urbaine est un enjeu majeur pour la qualité de vie des Parisiens. La Ville de Paris a ainsi décidé de lancer un nouvel appel à projets sur le thème « Éducation et enseignement de la biodiversité », dont l'objectif est de faire changer le regard des Parisiens sur leur environnement, en renforçant leur contact avec la nature.

Paris veut préserver et développer la biodiversité urbaine, indispensable pour assurer la qualité du cadre de vie et la santé des citoyens. Elle contribue, en effet, à la réduction des îlots de chaleur à Paris, tout en remplissant une fonction éducative en sensibilisant les enfants et les adultes à la nature. Pour Paris et ses habitants, contribuer à la préservation et au développement de la biodiversité est également essentiel face au changement climatique.

C'est dans cette perspective que la Ville a décidé de lancer un appel à projets, sur le thème « Éducation et enseignement de la biodiversité », ouvert aux jardins partagés et associations souhaitant s'engager pour la préservation et/ou le développement de la biodiversité à travers des actions de sensibilisation et d'éducation. L'implication de tous les citoyens est décisive pour assurer l'avenir de la biodiversité urbaine.

Les dossiers de candidature devront être déposés avant le 15 juin 2017 à minuit, sur la [plateforme SIMPA](#). Des demandes de subventions sont également ouvertes pour permettre à tous de mener à bien la réalisation des projets proposés. Elles devront également être déposées avant le 15 juin 2017 inclus.

« Le territoire parisien compte aujourd'hui 637 espèces de plantes indigènes et 1 300 espèces animales. Il est urgent que tous les citoyens prennent conscience de l'importance de cette biodiversité à Paris. Au terme de l'appel à projets, l'objectif est de changer le regard des Parisiens sur la biodiversité, en renforçant leur contact avec la nature », explique Pénélope Komites, adjointe à la Maire de Paris chargée des espaces verts, de la nature, de la biodiversité et des affaires funéraires.

Pour plus d'informations et accéder à toutes les modalités, rendez-vous sur paris.fr.

Contact presse : Marion Fonteny / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61